

Monteux. Le temps d'un spectacle aussi unique que grandiose, qui se déroule le 4ème vendredi du mois d'août, la ville devient la capitale du feu d'artifice.

Un grand moment d'illuminations

Chaque année depuis plusieurs décennies Monteux offre un rendez-vous pyrotechnique connu et reconnu dans tout l'hexagone et au-delà même : c'est le grand feu d'artifice estival programmé pour le 4ème vendredi de chaque mois d'août (le 23 cette année). Et comme chaque année la ville choisit un thème qui sert de fil conducteur aux différents événements qu'elle organise, dont le feu d'artifice fait partie. L'année 2013 a été dédiée à la devise de la commune « Unitas Fortitudo » (l'union fait la force). Par extension le titre du feu d'artifice a été intitulé pour cette édition « Dis Papé... », ceci pour mettre à l'honneur l'importance du lien entre les générations. Et c'est un parrain de choix, en la personne du comédien Michel Galabru, qui a été désigné pour veiller sur la manifestation.

Le scénario

Le feu d'artifice 2013 réservera sans aucun doute bien des surprises aux spectateurs.

Le scénario imaginé par les concepteurs met en scène Manon (jouée par la petite Justine Deveaux) qui se trouve en vacances chez son papé Michel (incarné par Michel Galabru). Rêve d'enfant pour l'une, évocation des souvenirs pour l'autre, dialogues et moments partagés, Manon et son Papé feront voyager les spectateurs, voyager, rêver, partager leurs émotions dans un univers pyrotechnique des plus originaux.

Tant il est vrai que la réputation du feu d'artifice de Monteux n'est plus à faire.

Cependant cette réputation qui dépasse largement les frontières de l'hexagone, ne s'est pas faite en un jour.

C'est une longue histoire, construite d'années en années, parvenue aujourd'hui au sommet de ce qui se fait de plus beau et de plus moderne en matière de pyrotechnie.

Jusqu'à cinq usines sur la communes

Il faut remonter à la fin du XI-Xème et au tout début du XXème siècle pour retracer cette histoire. C'est en effet un certain Calixte Aulagne (1820-1906), menuisier-ébéniste de son état, qui implanta l'industrie de la pyrotechnie à Monteux. Il s'agit alors de « nouveaux divertissements » et la famille Aulagne va lui donner un important essor. Leur réussite va en inspirer d'autres qui décident de s'installer sur la commune, ou ailleurs. Les Berthet et Triolet par exemple, d'abord associés, puis séparés. Mais un nom est indissociable de cette industrie implantée à Monteux : Ruggieri. Les frères Ruggieri étaient venus d'Italie au XVIIIème siècle pour faire les beaux jours des fêtes de Louis XIV, puis de toutes célébrations ou réjouissances publiques. Le nom Ruggieri devint la patronyme synonyme de pyrotechnie. Des générations entières de Montilliens travaillèrent dans les ateliers Ruggieri. Certains en y laissant leur vie. Les dernières explosions meurtrières datent de 1973 et 1977. Dans les années 1990 les ateliers se délocalisèrent dans le sud ouest. Rachetés par son concurrent Lacroix en 1997 les Ets Ruggieri se sont hissés au premier rang européen des concepteurs de spectacles pyrotechniques. Au demeurant, malgré le départ des artificiers, la ville reste attachée à son titre de capitale de la pyrotechnie. A travers son grand feu d'artifice annuel, signé « Ruggierix », Monteux cultive la création et la composition pyrotechnique et bénéficie en avant-première de toutes les innovations et nouveautés dans ce domaine. Et les visiteurs ne s'y trompent pas qui se retrouvent chaque année plus de 40 000 sur le site du stade Bertier où le feu se déroule depuis 1989.

T D T

Vendredi 23 août à 22h

Pratique

Devant l'affluence toujours plus importante pour le feu d'artifice annuel, et afin de respecter toutes les mesures de sécurité, aussi bien pour les riverains que pour les spectateurs, la ville a pris un certain nombre de mesures drastiques.

La plus emblématique consiste à fermer à la circulation toutes les voies d'accès au site du spectacle. Ainsi aucun véhicule ne sera autorisé à circuler à l'intérieur de ce périmètre de sécurité après 17h30. Et toujours par mesure de

sécurité aucun laisser-passer ne sera délivré.

Entre 17h30 et 18h30 seules les personnes résidant dans le périmètre de sécurité seront autorisées à passer avec un véhicule sur présentation d'un justificatif de domicile.

A partir de 18h30 les personnes résidant à l'intérieur du périmètre de sécurité pourront rejoindre leur domicile à pied, toujours sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, etc.)



Un spectacle à couper le souffle qui illumine le ciel et les esprits. PHOTOS DR